métropole
le magazine
N° 43 ÉTÉ 2014

Les rendez-vous de votre été

Entretien avec Christophe Béchu
président d'Angers Loire Métropole

"Valorisons nos atouts"

PHOTO DR

**Le festival Aux Arts etc.
les 28 et 29 juin, à Écouflant.**

sommaire

Les temps forts du trimestre
Les talents angevins aux Floralies de Nantes **4**
Des idées d'avance
La Clinique de l'Anjou s'équipe d'un robot chirurgical **5**
Dossier
Interview de Christophe Béchu : "Valorisons nos atouts" **10**
Côté pile, côté face
Dans les coulisses du parc des expositions **20**
Le guide de l'été
Animations "nature" à l'île Saint-Aubin **22**

Directeur de la publication : Christophe Béchu.
Directeur de la communication : Bruno Hindahl.
Responsable du pôle média et rédactrice en chef : Nathalie Maire. **Rédaction :** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard.
Photos de Une : Philippe Noisette et Thierry Bonnet
Conception graphique : Euro RSCG.
Réalisation : MCM Information.
Photogravure/Impression : Easycom Imaye.
Distribution : Adrexo. **Tirage :** 130000 exemplaires.
Dépôt légal : 2e trimestre 2014 ISSN:1772-8347.

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts gérées durablement.

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C113866

les temps forts du trimestre

8 mai

DR

Les talents angevins aux Floralies de Nantes

Du 8 au 18 mai, les talents angevins étaient représentés aux Floralies internationales de Nantes. Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers, l'atelier Lucie Lom, créateur d'événements, et La Boîte qui fait Beuh (groupement d'auteurs de bandes dessinées) se sont associés pour réaliser une création dédiée au cinéma et à la BD. Intitulée "Pandanusia, la folle échappée", cette œuvre composée de 70 espèces différentes et de plus de 600 plantes de toutes tailles a été récompensée par le prix de la meilleure valorisation du thème. ■

THIERRY BONNET

12 mai

Le torrent a ouvert à AquaVita

Une descente de 150 mètres avec une sensation de vitesse croissante se terminant par une chute d'eau dans le bassin de réception en intérieur : la nouvelle attraction d'AquaVita est désormais ouverte au public, tout comme le lagon et le splash pad extérieur, les espaces solarium, jeux et détente. Depuis son ouverture, fin janvier, l'espace aqualudique d'Angers a déjà accueilli plus de 100 000 visiteurs en séance publique et 30 000 scolaires. ■

26 avril

Combas à Angers

Robert Combas est l'un des pionniers du mouvement de la figuration libre. Consacrée à Geneviève, sa compagne et sa muse, son exposition est à découvrir jusqu'au 25 juillet au Grand-Théâtre.

THIERRY BONNET

17 et 18 mai

VILLE D'ANGERS

Anniversaire et nuit des musées

Près de 7 000 visiteurs ont profité de l'ouverture gratuite et en nocturne du musée des beaux-arts, de la galerie David d'Angers, du musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, du musée-château de Villevêque (notre photo) et du muséum. Danse, musique, jeux, ateliers créatifs : une dizaine d'activités pour petits et grands étaient également proposées à l'occasion de la nuit européenne des musées et de l'anniversaire des musées de la Ville d'Angers. ■

des idées d'avance

santé

La Clinique de l'Anjou s'équipe d'un robot chirurgical

Depuis avril, la Clinique de l'Anjou, à Angers, est le premier établissement de Maine-et-Loire à bénéficier d'un robot d'assistance chirurgicale. "Après une période d'essais et de formation, les premières interventions ont été réalisées début mai", précise Patrick Locufier, président de la clinique. Avec pour principal intérêt d'accroître fortement la précision des interventions en cœlioscopie. "En chirurgie, la cœlioscopie consiste à opérer au moyen de longues pinces introduites par de petites incisions, explique Nicolas Benoist, l'un des chirurgiens actuellement formés à l'utilisation du robot. Cela permet d'atténuer les suites post-opératoires, avec des cicatrices de très petite taille." Pour le praticien, la méthode demeure délicate car ses mouvements sont alors contraints par la maniabilité des pinces, qui reste limitée. C'est justement sur ce point que le robot apporte un bénéfice important.

"Avec le robot, nous pouvons réaliser des gestes beaucoup plus précis", confirme Julien Bacle, également chirurgien à la Clinique de l'Anjou. Assis au poste de contrôle, le praticien bénéficie sur écran d'une vue très claire de la zone à opérer, en trois dimensions. Au moyen de manettes, il pilote les quatre bras articulés du robot, dont trois sont prolongés de pinces chirurgicales, le quatrième étant dédié à la caméra. Et l'intérêt va au-delà du confort d'intervention : "Les mouvements du robot nous donnent la possibilité de contourner les organes et tissus qui sans cela gênent notre progression vers la zone à opérer, poursuit Julien Bacle. Cela permet de réduire le risque de complications." À titre d'exemple, pour certaines interventions, l'utilisation du robot chirurgical peut éviter le recours à la trachéotomie. ■

THIERRY BONNET

témoignage

Patrick Locufier,
président de la Clinique de l'Anjou

"Actuellement, on compte moins de 80 robots de ce type en France. L'une des raisons est bien sûr le coût élevé, de plus de 1,5 million d'euros. Mais le bénéfice pour le patient est important, et le robot peut potentiellement être utilisé pour une grande partie des actes chirurgicaux. Dans notre établissement, quand nous aurons pris notre "rythme de croisière", environ 200 interventions par an seront effectuées avec son assistance, essentiellement en chirurgie cancérologique. Dans ce domaine, l'apport du robot est très précieux, par la maniabilité qu'il apporte pour accéder à la zone à traiter."

THIERRY BONNET / ARCHIVES

En 2015, toutes les forces de recherche et d'innovation seront regroupées dans le campus du végétal.

recherche

Renforcer l'attractivité autour du végétal spécialisé

Développer des approches qui intègrent de façon systématique la recherche, la formation et l'innovation, c'est le sens de la démarche que viennent de lancer la Région et ses partenaires, dont Angers Loire Métropole, Végépolys, l'université … Objectif : permettre que ce pôle international, autour du végétal, soit reconnu d'ici cinq ans sur chacun de ces trois items. En la matière, le territoire ne part pas de zéro. La structure fédérative de recherche "Qualité et santé du végétal" (QUAsav) réunit depuis 2008 des laboratoires placés sous la tutelle de l'INRA, de l'université d'Angers, d'Agrocampus Ouest, de l'école supérieure d'agriculture et de l'université de Nantes. Autre atout : le pôle végétal angevin est le premier au niveau national en termes d'effectifs étudiants de l'enseignement supérieur, avec 2 500 étudiants contre 600 en région parisienne, par exemple. Enfin, d'ici à 2015, toutes les forces physiques et matérielles de recherche et d'innovation seront rassemblées au sein du campus du végétal à Angers, qui abritera aussi des équipements de pointe comme des serres expérimentales. En attendant, la démarche Recherche-Formation-Innovation s'engage autour d'une dizaine de projets sur les thèmes de la gestion durable de la santé des plantes ; de biologie, de qualité et santé des plantes et de qualité et de valorisation des productions issues du végétal spécialisé.

rencontre » **avec Jerry Schmidt** directeur de l'Agence locale de l'énergie et du climat

THIERRY BONNET

Particuliers et professionnels, agir pour le climat

L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) sera, à terme, un lieu ressource unique pour toutes les questions liées à la rénovation du bâti, à la promotion des énergies renouvelables… Nous allons simplifier le parcours du public à la recherche de conseils techniques ou financiers. D'ailleurs, les permanences du programme "Mieux chez moi" se tiennent dans nos murs, comme celles de l'Espace Info Énergie. L'Alec va développer les partenariats et créer des passerelles entre les acteurs de la rénovation sur le territoire (artisans, collectivités, associations, chambres consulaires…) pour coordonner les actions et accélérer la lutte contre le changement climatique.

» **Alec, 8 place Freppel, 02 53 57 75 40. Espace Info Énergie, 02 41 18 01 08. Mieux chez moi : 02 41 43 00 00. Réunions d'infos sur la réhabilitation énergétique des copropriétés les 18 et 26 juin.**

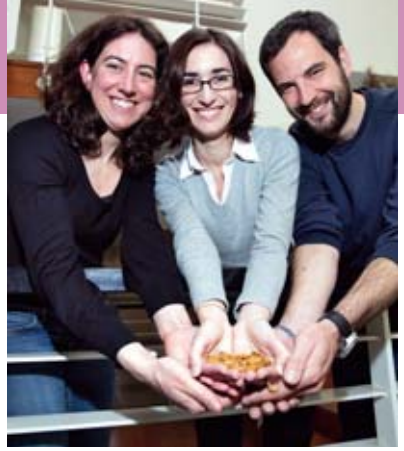

Trois chercheurs en entomologie de l'université portent le projet Bipro.

THIERRY BONNET

initiative

Un élevage industriel d'insectes en projet

Les insectes, ils les aiment au point d'y consacrer leur carrière professionnelle, de les élever… et d'espérer nous les faire manger. Fabienne Dupuy, Delphine Calas et Olivier List sont tous les trois chercheurs en entomologie à l'université d'Angers. Accompagnés par Angers Technopole, ils sont à la tête de Bipro : un projet d'élevage industriel d'insectes (grillons, criquets et vers de farine) pour l'alimentation humaine. Leurs clients potentiels ? "L'industrie agro-alimentaire, les commerçants et sites internet spécialisés, expliquent-ils.
La consommation d'insectes offre une réponse à la croissance mondiale de la demande alimentaire. C'est une protéine biologique, avec un faible impact sur l'environnement et un apport nutritionnel intéressant pour les consommateurs. Quant au goût, il est proche de celui de la noisette pour de nombreuses espèces."
Le lancement de l'activité est envisagé pour la fin de l'année 2014. Encore quelques mois de patience avant de déguster des insectes made in Anjou, à la traçabilité garantie. ■

innovation

Neuf box-services pour petites entreprises

Angers Loire Métropole lance le box-services, une offre de stockage professionnel dédiée aux très petites entreprises. Destinés à recevoir marchandises, matériels ou matériaux professionnels, neufs conteneurs sont disponibles à la location depuis le mois de février, dans le quartier Monplaisir à Angers.
Ces modules de 30 m² chacun s'accompagnent d'une offre de services communs (salles de réunions, copieur et outils bureautiques) et sont gérés par un animateur économique de proximité. Le box-services permet de soutenir le développement des petites entreprises (de une à cinq personnes) confrontées à la difficulté de trouver des espaces logistiques et de stockage sécurisés. ■

COMMUNICATION ET RELATIONS INTERNES VILLE D'ANGERS

Renseignements auprès de la direction Services aux entreprises d'Angers Loire Métropole, eco@angersloiremetropole.fr, 02 41 05 51 46, www.angersloiremetropole/boxservices

interview

Olivier Paillet nouveau directeur général de l'école d'ingénieurs Éséo

DR

"Nos ingénieurs : à peine diplômés, déjà embauchés"

Qui êtes-vous ?
Ingénieur de formation, spécialiste des technologies de l'information et de la communication, j'ai été à la fois chercheur, enseignant, directeur de labo… Avant d'arriver à l'Éséo, j'ai travaillé pendant vingt-cinq ans pour Alcatel-Lucent dont près d'une décennie à l'étranger.

Quels sont les points forts de l'Éséo ?
L'Éséo a 50 ans et fête cette année son 5 000e diplômé. C'est une très belle école d'ingénieurs généralistes qui compte un millier d'étudiants. Bien formés en matière de technologies de l'information et de la communication, nos ingénieurs sont très recherchés. Ils sont notamment en pointe dans un secteur porteur d'avenir : le développement d'objets intelligents. À peine diplômés, tous trouvent d'ailleurs un emploi.

Quels sont vos projets ?
Il ne s'agit pas de faire la révolution mais de renforcer la croissance de l'établissement qui a emménagé sur son magnifique campus des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers il y a moins de deux ans. L'objectif est d'atteindre d'ici à dix ans les 1 500 étudiants et donc les 300 diplômés annuels. Notre développement passe par la conclusion d'alliances stratégiques avec d'autres écoles d'ingénieurs en France et à l'étranger. Ceci afin de muscler notre cursus et notre visibilité. Il s'agit aussi de trouver de nouveaux partenariats industriels et de mettre l'accent sur l'entreprenariat étudiant. Sans oublier notre implication sur le territoire angevin, en particulier au sein du campus de l'électronique en gestation.
Et tout ceci, bien sûr, sans renoncer à nos valeurs où l'éthique joue un grand rôle.

Renseignements : 02 41 86 67 67. www.eseo.fr

initiative

Avec Hervé Fillon

entreprise d'expertise comptable Strego

DR

"Une galerie d'art ouverte dans notre entreprise"

Strego a ouvert une galerie d'art dans ses locaux angevins. Pourquoi cette initiative éloignée de votre cœur de métier ?
Après une rencontre avec des artistes, à l'initiative de la mission AnCRE, j'ai eu envie de faire se rencontrer le monde de l'entreprise et le milieu artistique. Mon idée première, l'organisation d'une exposition, s'est transformée en création d'une galerie, notre bâtiment s'y prêtant particulièrement. Malgré la taille de notre entreprise, 150 collaborateurs à Angers, 850 dans le Grand Ouest, notre métier reste méconnu. L'ouverture de cette galerie contribue à faire connaître notre activité tout en créant une dynamique au sein de l'entreprise. C'est une façon de démontrer que nos compétences vont au-delà du conseil et de l'accompagnement des chefs d'entreprise.

Comment choisissez-vous les artistes exposés ?
Un groupe de collaborateurs rencontre les artistes et fait ses propres choix, en suivant ses coups de coeur. Les œuvres, tableaux, sculptures, photos, sont exposés dans notre hall d'entrée, les couloirs...
La configuration des lieux nous permet de concilier la vie de l'entreprise et le passage des visiteurs, sans nuire à notre activité. Chaque année, nous proposons ainsi deux rendez-vous au grand public, le prochain aura lieu à l'automne.

Strego, rue Papiau de la Verrie à Angers. 02 41 66 77 88.

déplacements

Vélocité et Irigo s'installent rue de la Gare à Angers

Depuis sa création voici dix ans, le service angevin de prêt de vélo gratuit Vélocité n'a cessé de se développer. Devenue trop exigüe, l'agence de la rue du Haras (près de la patinoire) est sur le point de prendre ses nouveaux quartiers au 8, rue de la Gare à Angers.
Pour promouvoir plus encore l'usage du deux-roues et l'intermodalité, qui consiste à recourir à plusieurs modes de déplacements pour un même trajet (train, vélo, marche à pied et / ou bus et tramway), Irigo y ouvrira également un point d'information où les usagers pourront acheter leurs titres de transport (ticket, carte A'Tout....). Vélocité s'adresse aux particuliers, étudiants ou salariés pour leurs trajets travail/domicile...
Le prêt s'effectue par période de trois mois renouvelable, pour une durée maximale d'un an.
À noter qu'une deuxième agence a ouvert ses portes il y a trois ans à Belle-Beille, à proximité de l'université. ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

2, rue Paul-Bert jusqu'au 7 juillet, puis à partir du 8 juillet 8, rue de la Gare et 41, rue de la Lande à Belle-Beille (Angers). Ouvert du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h 30. Renseignements au 02 41 18 13 21 ou velocite@ville.angers.fr

concertation

Halte-ferroviaire de Trélazé : une exposition pour s'informer

En 2017, avec la mise en service de la halte-ferroviaire, la gare d'Angers Saint-Laud ne sera plus qu'à cinq minutes de Trélazé en TER. Située entre les quartiers de la Quantinière et de la Guérinière, elle offrira une véritable alternative à la voiture avec douze allers-retours par jour : une desserte toutes les heures dans les deux sens en heure de pointe, une desserte toutes les deux heures en période creuse. La halte sera connectée au réseau Irigo et dotée de cent places de parking gratuit.
Le coût de ce projet a été évalué à 5,3 millions d'euros (hors parking), financés par la région des Pays de la Loire et Angers Loire Métropole.
Jusqu'au 20 juin, les futurs utilisateurs et toutes les personnes concernées par ce projet sont invités à le découvrir au travers d'une exposition présentée à la mairie de Trélazé. ■

PHILIPPE NOISETTE

À Bouchemaine, les écoliers de l'école du Château préparent leur mini-jardin.

végétal

Jardins d'expression : les écoliers aussi

Entre la vigne, le moulin à vent, les papillons, et les rosiers "pour lutter contre les maladies", les enfants de l'école du Château, à Bouchemaine, n'ont eu aucun mal à trouver l'inspiration pour participer au concours Jardins d'expression. Angers Loire Métropole organise en effet pour la seconde année consécutive son concours de création de jardins, ouvert aux étudiants des écoles d'horticulture, du paysage et d'arts appliqués et, pour la première fois, aux écoliers du primaire, accueils de loisirs ou collèges du territoire.

À l'école du Château, c'est dans le cadre des activités périscolaires que se tient l'atelier jardinage. Guidés par l'association Terre des Sciences, et conseillés par des élèves ingénieurs d'Agrocampus Ouest, les enfants et leur animatrice ont réussi à illustrer le thème imposé, "Vent de folie au jardin", tout en évoquant aussi la biodiversité, le recyclage... Les créations des participants aux Jardins d'expression sont à découvrir dès le 20 juin dans le potager du parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. ■

www.angersloiremetropole.fr/jardinsdexpression Lire également en page 22.

transports

Londres et Nice au départ d'Angers

Assurée par British Airways, la ligne régulière entre Angers Loire Aéroport et Londres City a repris du service en mai. Deux liaisons hebdomadaires sont proposées, le mardi et le samedi, jusqu'au 2 septembre. Une rotation supplémentaire s'y ajoutera le mercredi, du 9 juillet au 27 août.

Situé tout près du quartier d'affaires londonien de la City, le hub londonien assure également des lignes régulières vers Amsterdam, Glasgow, Francfort, Édimbourg...

La ligne Angers-Nice a également repris son activité pour une nouvelle saison. Deux vols aller et deux vols retour sont proposés chaque semaine jusqu'au 26 septembre, les vendredis et dimanches.

Pour l'ensemble de ces vols, l'aéroport d'Angers-Marcé propose parking gratuit, connexion wifi... ■

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Renseignements : 02 41 33 50 20. www.angersloireaeroport.fr

en bref

Une appli pour toute l'info sur les transports en commun

Via le train, le car, le bus, ou le tramway... le service Destineo du conseil régional permet d'établir en un clic un itinéraire de déplacement en transports en commun dans les Pays de la Loire. Ce service se décline aujourd'hui sur une application pour smartphone (Androïd et Apple) qui permet également de localiser les arrêts les plus proches ou d'être informé en temps réel des perturbations du réseau.

À télécharger sur www.destineo.fr

La fondation Afone accompagne les étudiants

Chaque année, la fondation Afone accompagne, y compris financièrement, quatre à cinq porteurs de projet dans la poursuite ou la reprise d'un cursus scolaire. Au cours des deux années passées, en partenariat avec différents organisme dont la Mission locale angevine, six porteurs de projet en ont bénéficié. Les dossiers de candidature pour la rentrée scolaire 2014 sont à télécharger sur le site **fondation@afone.com**

Angers Loire campus renforce le pôle universitaire

La Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, seize établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'Angers ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont formalisé la création du pôle universitaire "Angers Loire campus". Ce regroupement favorise la visibilité du pôle universitaire au plan régional, national, voire international et favorise la construction de projets communs.

Élu président d'Angers Loire Métropole le 24 avril, Christophe Béchu, maire d'Angers, place le développement économique et l'emploi au cœur de l'action du nouveau conseil communautaire.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET

Christophe Béchu, président d'Angers Loire Métropole

« Il faut valoris

Depuis le 24 avril, vous êtes président de la communauté d'agglomération Angers Loire Métropole. Quelles sont vos priorités ?

Christophe Béchu : Ma priorité, c'est le développement économique. Notre territoire a dépassé les 10 % de demandeurs d'emploi ; répondre à cette situation est une responsabilité politique et humaine, car l'emploi est la première des solidarités que nous devons à nos concitoyens.

Certes, les collectivités locales n'ont pas tous les moyens pour agir, mais elles en ont quelques-uns que nous nous devons d'utiliser. Et en la matière, il faut être pragmatique et efficace. Aujourd'hui, l'action en faveur du développement économique est éclatée, portée par des acteurs trop dispersés. Ma volonté est de rassembler toutes ces équipes pour n'en former qu'une, à la tête de laquelle j'ai choisi de placer Jean-Pierre Bernheim, vice-président en charge du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Encore tout récemment il dirigeait une société liée au végétal et tournée vers l'international. Il connaît le langage des décideurs économiques et saura leur parler.

Je souhaite également favoriser la vente d'une partie

THIERRY BONNET / ARCHIVES

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

"L'emploi est la première des solidarités que nous devons à nos concitoyens."

er nos atouts"

du parc immobilier d'Angers Loire Métropole aux entreprises qui en sont aujourd'hui locataires. Cela nous permettra de les fidéliser et de récupérer des fonds pour réinvestir, aménager des friches industrielles, créer de nouveaux outils... Pour créer ces nouveaux outils, inspirons-nous de ce qui marche ailleurs, de ces territoires qui réussissent mieux que nous en matière de soutien à l'emploi. Plusieurs idées sont à l'étude, comme par exemple la mise en place d'une plate-forme d'aide à l'exportation pour les PME et PMI.
Bien sûr, nous sommes à l'offensive mais nous n'oublions pas pour autant certains sites emblématiques de notre territoire. Nous suivons de près le devenir des Ardoisières et ses conséquences sociales, comme nous nous mobilisons pour l'avenir du site Thomson.

La notoriété est aussi un facteur de développement économique, et en la matière le territoire angevin souffre d'un certain déficit. Comment pensez-vous y remédier ?

Dès que l'on voyage un peu, y compris dans les limites du territoire national, on constate qu'Angers et son territoire restent méconnus. Si nous n'existons pas sur la carte de France, comment réussir à attirer les entreprises et les touristes ?

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET / ARCHIVES

"Il est important que les

Cela étant dit, tout n'est pas négatif. Notre territoire est magnifique et tout le monde peut constater que ceux qui viennent un jour chez nous, pour travailler ou étudier, en gardent un excellent souvenir. Il y a là d'ailleurs un levier à actionner, en nous appuyant sur ce réseau d'ambassadeurs pour promouvoir la destination angevine, notamment comme lieu d'implantation pour la création d'activités.

Nous devons mettre en avant nos atouts, qui sont réels mais dont nous avons insuffisamment conscience. C'est d'ailleurs ce qui explique ce déficit de notoriété : nous cultivons à Angers une forme d'humilité très louable, mais qui nous dessert quand il s'agit de nous faire connaître. Pourtant, parmi ces atouts, nous avons la chance de pouvoir compter sur un vrai pôle d'excellence, à savoir notre spécialité en matière de végétal.

Sur le bassin de vie, le végétal représente 4 500 entreprises, 30 000 emplois, 25 formations supérieures et 2 500 étudiants. Cette filière porte une image positive, qui évoque la nature, le respect de l'environnement, la qualité du cadre de vie. Ce sont là des valeurs d'avenir sur lesquelles nous devons capitaliser. Angers doit s'imposer comme LA capitale du végétal, y compris pour le visiteur de passage. Pour cela, il faut rendre cette spécialité visible par tous, en nous appuyant sur les qualités physiques du territoire, sur des sites emblématiques comme Terra Botanica mais aussi sur les aménagements urbains.

Parmi les grandes compétences de l'Agglomération figure aussi le logement. Quelles sont dans ce domaine les grandes orientations que vous souhaitez impulser ?

Il faut éviter l'étalement urbain en permettant au plus grand nombre de trouver un logement sur l'agglomération. Pour cela, il faut proposer des formes d'habitat qui soient bien sûr accessibles financièrement, mais aussi adaptées à la diversité des demandes. Il ne sert à rien de construire des logements qui restent vides !

Dès septembre, je compte proposer des orientations, sachant qu'elles seront d'abord étudiées avec l'ensemble des maires de l'agglomération.

Les formes et la quantité de logements à produire sont évidemment des sujets qui intéressent fortement les élus de chaque commune, et il est très important pour moi que les décisions soient prises collectivement, dans un esprit de consensus.

Cela amène à évoquer la question de la gouvernance : quelle sera votre méthode pour mettre en avant l'intérêt communautaire, qui peut parfois sembler contradictoire avec l'intérêt de chaque commune ?

Angers Loire Métropole compte trente-trois communes, et dans vingt d'entre elles les électeurs ont élu un nouveau maire. Jamais on n'avait vu un tel renouvellement. Le 4 juillet, je réunirai tous les maires pour partager avec eux ma vision de l'intercommunalité : l'agglomération appartient à ses habitants et à ses communes, il est capital que nous prenions des décisions de manière conjointe, en dehors de toute posture politicienne.

Mon mandat de président du conseil général m'a appris

"Il est fondamental de travailler da

THIERRY BONNET / ARCHIVES

décisions soient prises collectivement, dans un esprit de consensus."

à être vigilant sur la question des équilibres du territoire. Je sais qu'il est fondamental de travailler dans la transparence et la confiance. Ainsi chaque mois, je réunirai les membres de la commission permanente d'Angers Loire Métropole, dont font partie les maires, pour échanger en amont sur l'ordre du jour du conseil communautaire. Bien sûr, en tant que Président, il m'appartiendra de trancher, de prendre des décisions, et je ne m'y déroberai pas. Mais je vais m'attacher, en priorité, à créer cette relation de confiance.

Le 4 juillet, nous parlerons également des limites que nous nous fixons, aussi bien en termes de compétences qu'en termes de périmètre géographique. Mon souhait personnel est que le territoire d'Angers Loire Métropole reste stable. Dans tous les cas, trancher ces questions dès le début du mandat, c'est fixer clairement le cadre dans lequel s'inscrira notre action.

Toute action s'inscrit aussi dans un cadre budgétaire. Faut-il s'attendre à une revalorisation des taux d'imposition ?

L'objectif est de maintenir les taux d'impôt à leur niveau actuel. Ce n'est pas si simple, car nous sommes dans un contexte de diminution des dotations de l'État. C'est en revanche un argument supplémentaire en faveur du développement économique et d'une politique attractive en matière de logement : la seule possibilité qu'il nous reste pour dégager des marges de manœuvre, au-delà bien sûr de la rigueur qui s'impose à notre action, c'est de parvenir à élargir les bases fiscales.

Dans ce contexte, la deuxième ligne de tramway pourra-t-elle être construite au cours du mandat ?

Dès à présent, nous travaillons sur le projet pour lequel les Angevins ont voté, celui que j'ai présenté pendant la campagne des élections municipales. Mon ambition est de réaliser la deuxième ligne d'ici à la fin du mandat. Elle reliera Belle-Beille à Monplaisir. Autrement dit, on prend l'axe du tracé envisagé par l'équipe précédente, sur lequel des études ont déjà été menées, en le resserrant sur les zones les plus densément peuplées. Des extensions seront ensuite possibles, vers Beaucouzé et le parc des expositions, mais à une échéance certainement plus lointaine.

Autre sujet d'actualité, celui du centre de valorisation des déchets Biopole : quelles solutions envisagez-vous en réponse aux dysfonctionnements constatés ?

Cet équipement se voulait exemplaire, voire avant-gardiste, mais il n'apporte pas satisfaction, ni en termes de capacité de traitement, ni en termes de qualité du produit final. Et il y a évidemment la question des nuisances pour les riverains, à laquelle je suis très attentif.

Des réponses existent pour toutes ces questions, mais elles représentent des surcoûts importants et, à l'heure actuelle, la question est de savoir qui va les prendre en charge. Pour cela une procédure judiciaire est en cours, dont les décisions seront connues cet été. Il faut en attendre les conclusions, mais je souhaite rencontrer prochainement les riverains concernés pour étudier les solutions qui peuvent leur être apportées.

ns la transparence et la confiance"

Les quinze vice-présidents

Roselyne Bienvenu
1ère vice-présidente,
chargée de la coopération
entre les territoires
et du pôle métropolitain,
adjointe au maire d'Angers

Marc Laffineur
2e vice-président,
chargé des finances,
maire d'Avrillé

Marc Goua
3e vice-président,
chargé de la politique de la ville,
du retour à l'emploi
et de l'insertion,
maire de Trélazé

Joël Bigot
6e vice-président,
chargé de l'environnement
et des déchets,
maire des Ponts-de-Cé

Daniel Dimicoli
7e vice-président,
chargé de la politique de l'habitat
et de l'urbanisme,
conseiller municipal d'Angers

Jean-Louis Demois
11e vice-président,
chargé du développement
des territoires ruraux,
maire d'Écuillé

Emmanuel Capus
12e vice-président,
chargé des constructions scolaires
et des services aux communes,
adjoint au maire d'Angers

Dominique Bréjeon
13e vice-président,
chargé des parcs et jardins
communautaires,
maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou

Jean-Pierre Bernheim
4e vice-président, chargé du développement économique, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, conseiller municipal d'Angers

Bernard Dupré
5e vice-président, chargé des déplacements et des infrastructures de transport, conseiller municipal d'Angers

Laurent Damour
8e vice-président, chargé de l'eau, de l'assainissement et des rivières, maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Véronique Maillet
9e vice-présidente, chargée du tourisme, maire de Bouchemaine

Didier Roisné
10e vice-président, chargé des gens du voyage, maire de Beaucouzé

Stéphane Piednoir
14e vice-président, chargé de l'Agenda 21 et des énergies renouvelables, maire de Montreuil-Juigné

Catherine Goxe
15e vice-présidente, chargée des ressources humaines, conseillère municipale d'Angers

Comment fonctionne le conseil communautaire ?

Issu des dernières élections municipales, le nouveau conseil communautaire s'est réuni pour la première fois le jeudi 24 avril. Christophe Béchu, maire d'Angers, a été élu quatrième président de l'histoire de l'agglomération angevine. Il succède à Jean-Claude Antonini et "aux pères fondateurs de notre intercommunalité, Jean Turc et Jean Monnier", auxquels il a rendu hommage.

À l'ordre du jour également de cette première réunion des conseillers communautaires, l'élection des quinze vice-présidents d'Angers Loire Métropole : six représentent la Ville d'Angers, neuf sont issus des autres communes. "Une équipe plurielle, au service d'un seul engagement : le développement du territoire", a souligné le président.

La nouvelle assemblée est désormais en ordre de marche et se réunit une fois par mois au siège de la communauté d'agglomération, rue du Mail à Angers. Au cours de ces séances publiques, les 93 conseillers communautaires se prononcent sur l'ensemble des dossiers préparés au sein des différentes commissions. Ces commissions, présidées par Christophe Béchu, sont au nombre de cinq :

- Développement économique, enseignement supérieur, recherche et innovation
- Aménagement et développement durables des territoires
- Solidarités
- Développement durable et environnement
- Transports, déplacements, mobilités

JEAN-PATRICE CAMPION

Les prochaines séances du conseil communautaire se tiendront les lundis 16 juin et 7 juillet à 18 h, 83 rue du Mail à Angers.

Le bon fonctionnement du conseil communautaire s'appuie également sur deux autres instances :

Le bureau exécutif

Il étudie les orientations stratégiques et les questions d'ordre général liées au fonctionnement de la communauté d'agglomération. Il réunit le président d'Angers Loire Métropole et les quinze vice-présidents et ne dispose que d'un rôle consultatif.

La commission permanente

Toutes les communes y sont représentées par leur maire (pour Feneu, par son conseiller communautaire), auxquels s'ajoutent les vice-présidents et la première adjointe de la Ville d'Angers.

C'est le lieu de prise de décisions courantes et d'examens d'orientations stratégiques, liées notamment au développement du territoire. Elle tient lieu de commission pour les finances, les ressources humaines et l'informatique.

Maires et vice-présidents pour la première fois

Tous les cinq ont en commun d'avoir été élus maire début avril (ou réélus pour deux d'entre eux) et d'être pour la première fois en charge d'une vice-présidence à la communauté d'agglomération.

Dominique Bréjeon 62 ans
vice-président chargé des jardins et parcs communautaires
maire de Saint-Barthélemy-d'Anjou (9 500 habitants)
adjoint au maire (ressources humaines et communication) de 2008 à 2014
conseiller délégué (communication) de 2006 à 2008
retraité de l'Éducation nationale

Laurent Damour 56 ans
vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des rivières
maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire (4 100 habitants)
directeur général de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

Jean-Louis Demois 54 ans
vice-président chargé du développement des territoires ruraux
président de la commission des communes de moins de 4 500 habitants
maire d'Écuillé (600 habitants)
consultant

Véronique Maillet 49 ans
vice-présidente chargée du tourisme
maire de Bouchemaine (6 500 habitants)
cadre de la fonction publique

Stéphane Piednoir 44 ans
vice-président chargé de l'Agenda 21 et des énergies renouvelables
maire de Montreuil-Juigné (7 200 habitants)
agrégé de mathématiques

Les 93 conseillers communautaires

Angers
Christophe Béchu (maire)
Michelle Moreau
Jean-Pierre Bernheim
Roselyne Bienvenu
Emmanuel Capus
Françoise Le Goff
Ahmed El Bahri
Jeanne Robinson-Behre
Alain Fouquet
Caroline Fel
Gilles Groussard
Faten Sfaïhi
Roch Brancour
Catherine Leblanc
Bernard Dupré
Alima Tahiri
Stéphane Pabritz
Isabelle Le Manio
Daniel Dimicoli
Sophie Lebeaupin
Jean-Marc Verchère
Karine Engel
Florian Santinho
Catherine Goxe
Maxence Henry
Pascale Marchand
Benoît Pilet
Véronique Chauveau
Michel Baslé
N'Deye Astou Thiam
Marcel Moulan
Maryse Chrétien
Pierre Picherit
Véronique Rollo
Frédéric Béatse
Rose-Marie Véron
Gilles Mahé
Fatimata Amy
Antony Taillefait
Silvia Camara-Tombini
Alain Pagano
Chadia Arab
Luc Belot
Estelle Lemoine-Maulny

Avrillé
Marc Laffineur (maire)
Annie Darsonval
Philippe Houlgard
Catherine Jamil
Beaucouzé
Didier Roisné (maire)
Pascale Galéa
Béhuard
Bruno Richou (maire)
Bernard Lambert (suppléant)
Bouchemaine
Véronique Maillet (maire)
Didier Pinon
Briollay
André Marchand (maire)
Philippe Teissier (suppléant)
Cantenay-Épinard
Marc Cailleau (maire)
Christian Grelet (suppléant)
Écouflant
Denis Chimier (maire)
Michel Vaugoyeau (suppléant)
Écuillé
Jean-Louis Demois (maire)
Sandra Pelletier (suppléant)
Feneu
Romain Chavignon
Olivier Barbot (suppléant)

La Meignanne
Philippe Retailleau (maire)
Gérard Moisan (suppléant)
La Membrolle-sur-Longuenée
Claude Guérin (maire)
Julien Andrieu (suppléant)
Le Plessis-Grammoire
Philippe Abellard (maire)
Laurent Pelé (suppléant)
Le Plessis-Macé
Jean-Pierre Hébé (maire)
Régis Berthelot (suppléant)
Les Ponts-de-Cé
Joël Bigot (maire)
Céline Harou
Jean-Paul Pavillon
David Colin
Montreuil-Juigné
Stéphane Piednoir (maire)
Nathalie Lemaire
Mûrs-Érigné
Damien Coiffard (maire)
Marie-Cécile Sauvageot
Pellouailles-les-Vignes
Jean-Pierre Mignot (maire)
Thierry Belanger (suppléant)
Saint-Barthélemy-d'Anjou
Dominique Bréjeon (maire)
Agnès Tinchon
Géraldine Guyon
Saint-Clément-de-la-Place
Jean-Paul Taglioni (maire)
Paul Beaumon (suppléant)
Saint-Jean-de-Linières
Jean Chausseret (maire)
Bruno Bessonneau (suppléant)
Saint-Lambert-la-Potherie
Pierre Vernot (maire)
Henri Voisine (suppléant)
Saint-Léger-des-Bois
Franck Poquin (maire)
Cyril Badeau (suppléant)
Saint-Martin-du-Fouilloux
François Jaunait (maire)
Mathieu Bouin (suppléant)
Saint-Sylvain-d'Anjou
François Gernigon (maire)
Marie-Laure Chauvigné
Sainte-Gemmes-sur-Loire
Laurent Damour (maire)
Christine Courrillaud
Sarrigné
Sébastien Bodusseau (maire)
Françoise Liger (suppléant)
Savennières
Jacques Chambrier (maire)
Jean-Louis Cochan (suppléant)
Soucelles
Daniel Clément (maire)
Jean-Claude Vetil (suppléant)
Soulaines-sur-Aubance
Michel Colas (maire)
Michel Robert (suppléant)
Soulaire-et-Bourg
Jean-François Raimbault (maire)
Jean-Luc Garnier (suppléant)
Trélazé
Marc Goua (maire)
Dominique Dailleux-Romagon
Grégory Blanc
Ozlem Kilic
Villevêque
Gilles Samson (maire)
Jacky Jouan (suppléant)

Les 33 maires du territoire

Sur près de trois hectares, le parc des expositions est dédié aux spectacles, salons professionnels, réunions d'entreprises... Chaque année, le salon du végétal y donne rendez-vous à six cents exposants venus de toute l'Europe.

Le parc des expositions

En ce lundi soir, le parc des expositions a tout d'une ruche. Dans quelques heures s'ouvrira le salon du végétal organisé par le Bureau horticole régional (BHR), le plus gros salon professionnel de la filière horticole, un rendez-vous qui attire des visiteurs et des exposants venus de toute l'Europe.
C'est aussi l'événement le plus important accueilli chaque année par le parc des expositions : "Il mobilise toutes nos ressources matérielles et occupe la totalité de l'espace, près de trois hectares", confirme Claire Brault, responsable du service exploitation d'Angers Expo Congrès. L'équipe du parc, une trentaine de personnes, est mobilisée, ainsi que les entreprises prestataires : "De nombreux corps de métier sont sollicités, énumère Claire Brault. Entre le Sival, le salon des vins de Loire, le salon du végétal et les autres événements accueillis sur le parc, certains d'entre eux sont présents quasiment en permanence."

D'Ardesia à Novaxia

Si l'effervescence est palpable à J-1, cela fait déjà plus d'une semaine que l'on s'active dans les différents bâtiments, d'Amphithéa à Ardesia. "À peine le salon des vins de Loire terminé qu'entrent en scène les poseurs de moquette, les installateurs de cloisons, de branchements électriques..."
Puis c'est au tour des exposants de s'emparer des lieux, dans un ballet de semi-remorques orchestré par l'équipe chargée des parkings. "La veille de l'ouverture au public professionnel, chacun des deux quais de déchargement en reçoit une centaine, dès 7 heures du matin", explique la responsable. Les jours suivants, c'est à l'afflux des visiteurs que fait face son équipe : environ 16 000 personnes en trois jours à répartir entre les deux entrées du parc, Ardesia au nord et Novaxia au sud.
À peine les derniers visiteurs partis, c'est le rush : le parc des expositions se vide en quelques heures et retrouve une brève période de calme.
Place nette pour l'accueil de spectacles, de salons professionnels et grand public.

L'installation

J - 8 : électriciens et installateurs de stands entrent en scène sitôt le salon des vins de Loire terminé. Ils ont quelques jours pour préparer les espaces avant l'arrivée des exposants. La trentaine de professionnels du parc reçoit le renfort de prestataires pour le nettoyage, le gardiennage, la gestion des parkings, la plomberie, l'électricité...

PHOTOS : PHILIPPE NOISETTE

Tri des déchets

Le parc des expositions a créé ses propres unités de valorisation et de tri des déchets pour séparer carton, plastique, bois, ferraille et verre. En 2011, le parc produisait 197 tonnes de déchets et en valorisait 22 %. L'an dernier, sur les 103 tonnes de déchets collectées, 40 % sont partis vers des filières de recyclage.

La gestion des parkings

Les responsables des parkings veillent à équilibrer le stationnement entre les différents espaces pour que le flux de visiteurs alimente tous les bâtiments du parc. Ils gèrent également le ballet des semi-remorques pour l'installation et le démontage des salons.

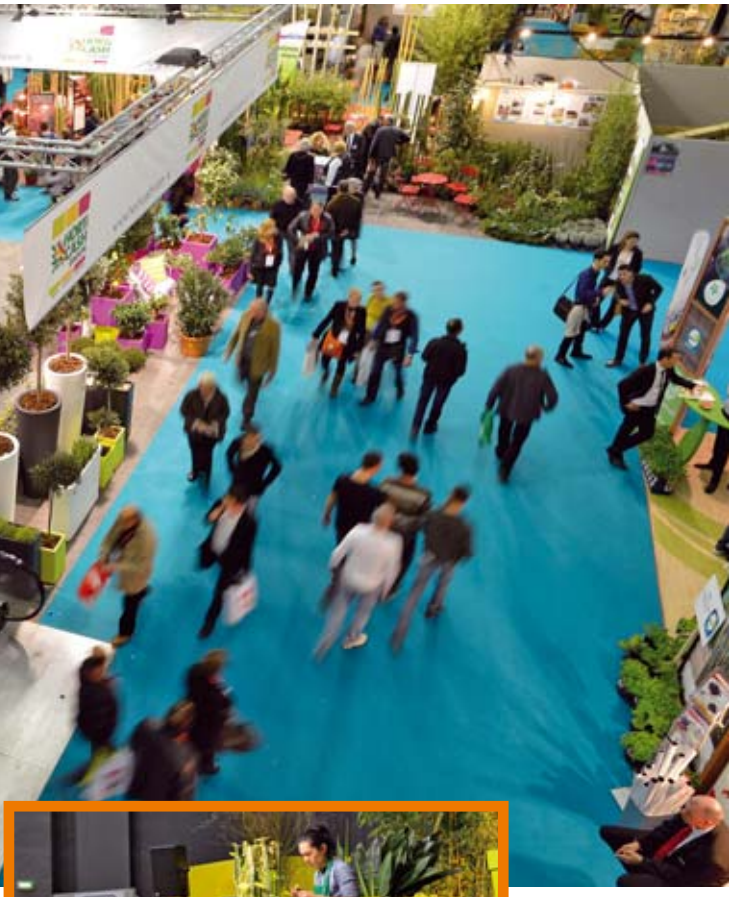

600 exposants, 16 000 visiteurs

Chaque année en février, le salon du végétal et ses exposants venus de toute l'Europe occupent la totalité du parc des expositions. Toute la filière horticole est représentée : producteurs, écoles, laboratoires de recherche, distributeurs... "Le salon est ancré dans son territoire, première zone de production française : c'est une des raisons de son succès", explique Serge Tsvétoukhine, commissaire général.

Animations et conférences

Le parc des expositions a tout d'une petite ville pendant le salon du végétal, une ville dans laquelle on parlerait toutes les langues. 30 % des exposants viennent de l'étranger, représentant une quinzaine de pays. Entre les conférences, les animations, les stands et la restauration, la plupart des visiteurs y passe la journée.

Congrès, salons, colloques...

La société d'économie mixte Angers Expo Congrès exploite le centre des congrès et le parc des expositions, accueille et organise des réunions d'entreprises, des salons professionnels et grand public.

En chiffres

Le parc des expositions s'étend sur **27 000m²** avec des espaces interconnectés et/ou autonomes pouvant accueillir de **20 à 3 700 personnes.** Il compte également **9 salles** de réunion.

Trio de tête

Le parc des expositions accueille chaque année trois des plus importants événements professionnels organisés sur le territoire : le Sival, salon des productions végétales (20 000 participants), le salon du végétal (16 000 participants) et le salon des vins de Loire (9 000 visiteurs).

Moquette éphémère

Le parc des expositions utilise une "moquette éphémère" pour habiller les allées pendant les salons. Plus de 100 000 m² ont été utilisés l'an dernier et 52 tonnes recyclées en sous-couche de tapis de voiture.

Infos pratiques

Pour suivre l'actualité des manifestations se déroulant au parc des expositions et au centre de congrès, Angers Expo Congrès est sur Facebook et sur Twitter (@AnG_ExpoCongrès)
www.angers-expo-congres.com

le guide de l'été

Animations "nature" à l'île Saint-Aubin

Écrin de verdure à deux pas du centre-ville, l'île Saint-Aubin accueille le public depuis mi-mai et l'ouverture du bac pour y accéder. Tout l'été, la maison de l'environnement y propose des ateliers, visites guidées, animations et expositions, notamment à la maison de l'île. Au programme : sorties ornithologiques et botaniques, jeux, lecture de contes, stage "boulange" ou vannerie d'osier, marché de producteurs, rencontre avec un photographe naturaliste, initiation au yoga, bricolage "nature", pêche à l'écrevisse... Le tout ponctué par une grande fête médiévale le 31 août. L'occasion de rappeler l'histoire millénaire de l'île et de plonger au cœur de la vie quotidienne du Moyen-Âge grâce à un campement rappelant le travail de la forge, du cuir mais également la cuisine, la boulangerie, l'herboristerie, la musique et la danse de l'époque. ■

La maison de l'île propose de nombreuses animations familiales pendant l'été.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Programme complet et horaires d'ouverture sur www.angers.fr/isa

Passage du bac jusqu'au 20 juin : tous les jours de 8 h 30 (10 h les dimanches et jours fériés) à 12 h 15 et de 14 h à 20 h 45. Du 20 juin au 31 août, tous les jours, de 8 h (10 h les dimanches et jours fériés) à 21 h 45.

Ouverture de la maison de l'île, les samedis et dimanches de juin, de 14 h à 18 h. Et tous les jours sauf le lundi, de 14 h à 18 h, du 1er juillet au 31 août.

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Vent de folie sur Pignerolle

L'événement jardin de l'été se tiendra au domaine de Pignerolle avec la seconde édition du concours Jardins d'expression dès le 20 juin. Imaginé par Angers Loire Métropole, cette opération valorise le patrimoine et le savoir-faire du territoire dans le domaine du végétal, au travers notamment des établissements d'enseignement supérieur. Les écoles du végétal, du paysage, d'architecture, d'arts et design ont cette année encore répondu présentes. Plus d'une vingtaine de groupes présenteront leur création sur une parcelle de 20 à 40 m², sur le thème "Vent de folie au jardin". À leurs côtés pour la première fois, des écoliers du territoire exposeront également leurs mini-jardins, conçus avec l'appui d'étudiants et de professionnels locaux.
Les visiteurs seront invités à voter pour leur jardin préféré, tandis qu'un jury de professionnels désignera l'équipe lauréate. À noter que le jardin des étudiants du lycée du Fresne, vainqueurs de l'édition 2013, sera visible cet été place du Ralliement, à Angers. ■

Saint-Barthélemy-d'Anjou Domaine de Pignerolle, du 20 juin au 28 septembre, de 10 h 30 à 19 h. Entrée libre. www.angersloiremetropole.fr/jardinsdexpression

Embarquer sur les navettes fluviales

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Du 1er juillet au 7 septembre, les navettes fluviales circuleront sur la Sarthe, la Mayenne, la Maine et la Loire. Onze destinations sont proposées vers Angers, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Épinard, Cheffes, Écouflant, Feneu, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Sainte-Gemmes-sur-Loire, à bord de deux bateaux traditionnels de Loire, une gabare et une toue.
Pour combiner les navettes avec une randonnée pédestre ou cycliste, des cartes sont à disposition des passagers à bord des bateaux, ou à Angers Loire Tourisme. Il est également possible d'embarquer son vélo, sur réservation.
Billetterie, sur réservation, ouverte à partir du 16 juin à Angers Loire Tourisme, place Kennedy ou à la maison du port, boulevard Henri-Arnault à Angers. ■

02 41 23 50 00. www.angersloiretourisme.com

Se baigner et prendre le frais cet été

Les Sablières, Écouflant. Propice à la promenade et à la baignade, ce parc de 56 ha est l'endroit idéal pour prendre le frais entre amis et en famille, se détendre, profiter du calme et de la nature à l'ombre des arbres, aux portes d'Angers.
Les Sablières, c'est une jolie plage, un plan d'eau, mais aussi un dédale de sentiers boisés de saules, de landes et de chênes, de fruitiers sauvages et de genêts.
Baignade surveillée de mi-juin à fin août, de 14 h à 20 h, tables de pique-nique, jeux pour les enfants, espace aménagé pour les pêcheurs à la mouche. **02 41 05 50 00**

Lac de Maine, Angers. Le lac permet une pause fraîcheur en pleine ville avec baignade (interdite en dehors des horaires de surveillance), farniente, sports de plage, activités nautiques, aires de pique-nique et barbecues. Baignade surveillée tous les jours de 12 h à 20 h, jusqu'au 31 août ; puis de 14 h à 18 h jusqu'au 14 septembre. Ligne de bus 6 et 11. **02 41 22 32 20**

Plage de Villevêque. Entre patrimoine et départ de randonnée dans les basses vallées angevines, Villevêque s'anime aussi sur les bords du Loir. À deux pas du moulin, possibilité de se baigner en rivière et de profiter d'une plage de sable de 900 m^2. Sur place aussi, aire de pique nique ombragée, jeux pour enfants et aire d'accueil toute proche pour les camping-cars. Baignade surveillée du 1er juillet au 30 août : les lundis, mardis et vendredis, de 14 h 30 à 19 h; les mercredis, de 15 h 30 à 19 h ; et les week-ends, de 13 h à 20 h. Fermeture le jeudi. **02 41 69 51 15.**

THIERRY BONNET

AquaVita, l'espace aqualudique situé dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, à Angers.

La Baleine Bleue, Saint-Barthélemy-d'Anjou. Avec un bassin extérieur de 25 m, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire, un toboggan, un solarium, il s'agit d'une bonne adresse pour se baigner en famille. Bassins intérieurs fermés pendant l'été. En juillet et août : ouvert tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30. 2,45 euros, pour les jeunes de 4 à 18 ans ; 3,55 euros, pour les plus de 18 ans. Gratuit pour les moins de 4 ans. Forfait famille, 10,15 euros. Ligne de bus 4. **02 41 93 81 22.**

La baignade de l'Île au Château, Les Ponts-de-Cé. Baignade en eau naturelle de Loire avec une plage en pelouse, une pataugeoire pour les plus jeunes. Prêt de fauteuil pour la mise à l'eau des personnes handicapées. Ouverte jusqu'au 1er septembre de 11 h à 13 h et de 14 h à 20 h. 2,45 euros, moins de 16 ans ou 4,90 euros. Moins de 3 ans, gratuit. Ligne de bus 8. **02 41 79 32 58.**

AquaVita, Angers. Bassins en intérieur et en extérieur répartis en quatre grands espaces dont un entièrement pensé pour la sécurité et l'amusement des tout petits, espace balnéo, bain nordique (ouvert toute l'année), pentagliss et torrent. Horaires d'été : du lundi au samedi, de 10 h à 21 h ; le dimanche, de 9 h à 21 h.
Tarifs : 5,80 euros/adulte ; 4,20 euros, moins de 18 ans. Tarif solidaire, 2,50 euros. Station tram "Verneau", lignes de bus 5 (ligne circulaire) et 8 (Ponts-de-Cé/AquaVita). **02 41 39 63 63.**

L'Engrenage dévoile ses secrets à Villevêque

PHILIPPE NOISETTE

Il s'appelle désormais l'Engrenage et ouvre grand ses portes aux visiteurs. À la fois espace d'exposition et site pédagogique, le moulin de Villevêque propose un parcours de visite pour comprendre les étapes de la production d'électricité à partir de la rivière et de la roue à aubes.
Pendant l'été, ses espaces d'exposition situés à l'étage abritent par ailleurs des œuvres d'art dans le cadre du rendez-vous annuel dédié à l'art contemporain, Nov'Art. ■

Villevêque

Visites libres de la mi-juin à la mi-septembre du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 10 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h. Adultes 1 euro, enfants 0,50 euro. www.villeveque.fr

Terra Botanica : l'aventure du végétal

THIERRY BONNET

Cinquième saison pour Terra Botanica. Situé sur Angers et Avrillé, le parc d'aventure multiplie les animations. Le visiteur peut désormais voir surgir au détour d'un chemin différents personnages piochés dans des univers mystérieux et féériques : la fée pollen, des corsaires, un colporteur… Côté attractions, deux nouveautés : une plongée au cœur de la jungle amazonienne en cinéma 4D et la ruée vers l'ambre qui permet à chacun, petits et grands, de manier le tamis. Enfin, les grandes attractions sont bien sûr toujours présentes, tout comme les 275 000 plantes et fleurs en provenance du monde entier qui prouvent l'extraordinaire beauté et la diversité du monde végétal.

Route d'Épinard, Angers. Ouvert de 10 h à 18 h ou 19 h, selon les jours. www.terrabotanica.fr

Végépolys en fête

Les 14 et 15 juin, place Kennedy, en partenariat avec la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, le pôle de compétitivité Végépolys et l'association Terre des Sciences proposent des animations autour du végétal. Dégustation de fruits et légumes, visites théâtralisées et gratuites des jardins du château et des tapisseries de l'Apocalypse, déambulations d'échassiers en "feuilles enchantées", mini-randonnée thématique dans le centre-ville d'Angers et à Sainte-Gemmes-sur-Loire… **www.vegepolys-events.eu**

Journée nature juniors

Journée familiale et festive sur le thème de la nature. Initiations au tir à l'arc et à la pêche, atelier de fabrication d'un sifflet… Le 15 juin, de 10 h à 17 h, sur le site de la maison des chasseurs, à Bouchemaine. Programme sur **www.chasse49.fr**

Oiseaux nicheurs du lac de Maine

La réserve ornithologique du lac de Maine accueille de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs à observer avec les guides de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) le 18 juin, de 9 h 30 à 11 h 30. Inscriptions auprès de la maison de l'environnement, **02 41 22 32 30.**

Aquarelles botaniques au muséum

CATHERINE BRASEBIN

Les aquarelles de Catherine Brasebin ressuscitent la vision des artistes des 18e et 19e siècles et font écho au patrimoine végétal d'Angers. À découvrir jusqu'au 29 juin, 43, rue Jules-Guitton, du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. 3 et 4 euros, gratuit moins de 26 ans. **www.angers.fr/museum**

L'apiculture au service de la nature

Pour découvrir le fonctionnement d'une ruche, la fabrication du miel, le comportement des abeilles en compagnie d'une apicultrice professionnelle le samedi 19 juillet, de 15 h à 17 h, à la maison des chasseurs, Bouchemaine. Inscriptions et renseignements au 02 41 72 15 00, **asso.faunesauvage@chasse49.fr**

Découvrir le jardin bio

THIERRY BONNET

Le jardin biologique de la maison de l'environnement, au parc de loisirs du lac de Maine à Angers, est ouvert en accès libre du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30, jusqu'au 31 octobre. Les jardiniers accueillent les visiteurs le dimanche et les jours fériés, de 14 h à 18 h (hors samedi) pour répondre aux questions sur les techniques, les aménagements, les plantations… La maison de l'environnement propose par ailleurs des ateliers pratiques autour de différents thèmes : la lutte biologique, les associations végétales, la préparation du jardin… **www.angers.fr/mde**

Les jardins de Montriou

Le parc et les jardins du château de Montriou à Feneu sont ouverts à la visite tous les jours en juillet et août de 14 h à 18 h (fermé le lundi). 5 euros, gratuit moins de 12 ans. **www.chateau-de-montriou.com**

Plantes méditerranéennes et jardin de curé

La vigne, les oliviers et les plantes aromatiques s'épanouissent au Clos-des-Vignes, un jardin méditerranéen situé en bord de Loire à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Aménagé avec le concours du lycée agricole et horticole du Fresne, ce jardin est ouvert toute l'année et offre une perspective sur la pointe de l'île aux Chevaux.
À proximité, les jardins du presbytère, aménagés en terrasses, sont ouverts de 10 h à 17 h, de septembre à juin, jusqu'à 22 h en juillet et août.

Angers s'illumine à la tombée de la nuit

En juillet et août, la façade du Grand-Théâtre retrouvera ses habits de lumière avec un nouveau spectacle-événement estival. Chaque vendredi, samedi et dimanche, à la tombée de la nuit, rendez-vous pour un spectacle fleuri et végétalisé, une véritable mise en valeur d'Angers, de ses atouts et de son territoire.
En prélude à ces soirées, deux visites originales et ludiques sont proposées à 21 h : une balade sonore à la découverte de la ville et de son patrimoine le vendredi ; la visite du Grand-Théâtre le samedi, ponctuée d'un intermède musical dans le foyer.
En journée, la place du Ralliement sera au cœur des animations avec de la musique, du sport, des rendez-vous ludiques et tous publics, sans oublier le jardin éphémère, vainqueur de l'édition 2013 de Jardins d'expression.
Pour aller plus loin dans la découverte d'Angers, de son architecture, de son histoire, de son patrimoine culinaire ou végétal, l'office de tourisme propose par ailleurs un large choix de visites

THIERRY BONNET / ARCHIVES

en compagnie d'un guide-conférencier, en nocturne ou en journée. Des grands succès comme le jardin des Plantes ou l'ensemble médiéval Saint-Jean, aux nouveautés 2014 (la cathédrale Saint-Maurice ou les visites "surprise"), en passant par les escapades gourmandes, consacrées aux spécialités angevines. ■

Angers
Illuminations chaque vendredi, samedi et dimanche du 5 juillet au 31 août (gratuit). www.angersloiretourisme.com

MILLON / PARIS

David d'Angers et le théâtre de l'Odéon

La galerie David-d'Angers accueille sa première exposition temporaire pour son trentième anniversaire. L'occasion de découvrir des dessins de David d'Angers, réalisés pour le décor du premier balcon et de la coupole du théâtre de l'Odéon, suite à l'incendie de 1818. Les vingt-deux dessins préparatoires de la frise, récemment acquis, viennent compléter les dix-neuf autres sur ce thème, déjà conservés au musée. Cet ensemble dévoile les recherches plastiques de David d'Angers, son processus créatif, mais aussi sa perception du théâtre et les liens qu'il entretenait avec le monde du spectacle. ■

Angers **"Le décor de l'Odéon, dessins de David d'Angers", jusqu'au 21 septembre, galerie David d'Angers. www.musees.angers.fr**

en bref

Trésors du muséum

Visite commentée pour découvrir les collections du muséum : espèces menacées, disparues ou fossiles, météorite d'Angers, pépite d'or... Rendez-vous le 13 juillet et le 10 août, 4 et 5 euros, gratuit moins de 7 ans. Réservation au plus tard le vendredi midi précédant la visite : 02 41 05 48 50. 4, rue Jules-Guitton à Angers. **www.angers.fr/museum**

Ateliers patrimoine des enfants

Le service Ville d'art et d'histoire d'Angers propose des ateliers ouverts aux 6-12 ans du 7 juillet au 22 août de 15 h à 17 h : lundi Îles urbaines, mardi ménagerie au muséum, mercredi art déco du centre-ville, jeudi les pans de bois de la maison d'Adam, vendredi raconte-moi le jardin des Plantes. 2 euros. **Renseignements, réservation 02 41 60 22 13, www.angers.fr/sevah**

Vie et coutumes des ardoisiers

Découvrir le savoir-faire séculaire des ardoisiers, de l'extraction du bloc de schiste à sa fente en fines ardoises. Au départ du musée de Trélazé, trois sentiers de randonnée pour contempler les buttes et les vieux fonds, la faune et la flore du site. Jusqu'au 30 juin, ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, les week-ends, de 14 h 30 à 18 h 30 ; du 1er juillet au 30 août : tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Tarifs : de 4,10 à 7 euros ; gratuit, moins de 6 ans. **Renseignements 02 41 69 04 71, www.museedelardoise.fr**

Histoire au domaine de Pignerolle

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Au musée-château de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, le visiteur découvre l'histoire de la communication. Visites spectacles, ateliers scientifiques pour les plus jeunes, visites historiques du site et de bunkers, balades en calèche les week-ends. Jusque fin août, parc ouvert de 8 h à 20 h, musée ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. En septembre ouvert les week-ends de 14 h 30 à 18 h. Tarifs : 2,50 (12-18 ans) et 5,50 euros ; gratuit, moins de 12 ans. **02 41 93 38 38, www.musee-communication.com**

Les machineries poétiques de Laurent Millet

Dans son travail de photographe et de plasticien, Laurent Millet compose les chapitres d'une encyclopédie imaginaire, peuplée d'objets qu'il construit dans des décors naturels ou dans son atelier. Ses assemblages sont des hybrides d'objets traditionnels, scientifiques, architecturaux, aussi bien que d'œuvres d'artistes dont il apprécie le travail.
Entre dessin, bricolage, sculpture, installations, Laurent Millet compose des "machineries poétiques" qu'il photographie, le résultat final justifiant toutes les étapes précédentes.
Laurent Millet questionne ainsi les images, celles qu'il produit, comme celles qui attendent d'être éveillées dans le paysage ou les objets.
Les deux cents œuvres regroupées pour la première fois à Angers retracent le parcours de l'artiste de 1997 à 2013 : essentiellement des photographies, mais aussi trois vidéos et une sculpture. ■

Angers
Jusqu'au 16 novembre, musée des beaux-arts. Du mardi au dimanche de 10 h à 18 h, 3 et 4 euros, gratuit moins de 26 ans.
www.musees.angers.fr

LAURENT MILLET

ARCHIVES MUNICIPALES ANGERS

Exposition d'Angers en 1906.

Zoos humains ou "l'invention du sauvage"

"Zoos humains" raconte l'histoire oubliée de femmes, d'hommes et d'enfants venus d'Asie, d'Afrique… que l'Europe a exhibé partout en Occident dans les cirques, les foires, les zoos ou encore à l'occasion des grandes expositions coloniales du 19e siècle. Amorcées par la découverte de l'Amérique, ces exhibitions ont pris de l'ampleur au fil des siècles, en parallèle à d'autres événements et phénomènes comme l'esclavagisme, le colonialisme… En une vingtaine de panneaux, l'exposition revient sur "l'invention du sauvage" qu'est venue abonder un déferlement d'images et d'affiches, jusqu'à la veille de la Seconde Guerre. ■

Angers
Du 12 juillet au 28 décembre, muséum des sciences naturelles 43, rue Jules-Guitton.
Du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.
Fermé le 14 juillet. 4 euros, gratuit, moins de 26 ans.
02 41 05 48 50. www.angers.fr/museum

en bref

Le château d'Angers, la forteresse

Le château d'Angers fascine par sa double architecture : la forteresse de Saint-Louis, ses tours et son enceinte massives ; le château de cour des dynasties d'Anjou aux élégants bâtiments et agréables jardins. À voir, la tenture de l'Apocalypse, la plus grande tapisserie médiévale à la scénographie captivante. Jusqu'au 4 septembre, ouvert chaque jour de 9 h 30 à 18 h 30. À partir du 5 septembre, de 10 h à 17 h 30. 5,50 et 8,50 euros, gratuit moins de 18 ans. **02 41 86 48 77.**

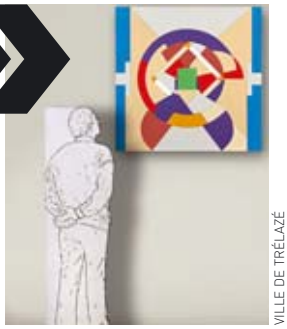

VILLE DE TRÉLAZÉ

Exposition Renato Mambor

"Renato Mambor, les yeux chargés", du 27 juin au 31 août aux anciennes écuries de Trélazé. Tableaux, installations, photographies, sculptures… Au total, 85 œuvres de l'artiste, référence artistique dans le domaine de la création contemporaine italienne, sont présentées dans le cadre du festival Estival.

Dans l'intimité des Nouvelles du front

À l'occasion de la grande collecte organisée pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, les habitants d'Angers et alentours ont confié à la médiathèque Toussaint d'Angers et aux Archives départementales des lettres, cartes postales, récits de guerre, journaux du front, photographies… Issue de ces documents, l'exposition "Nouvelles du front" met en lumière l'histoire intime de ces grands témoins, ces destins d'hommes et de femmes traversés, parfois brisés, par la Grande Guerre. L'exposition s'accompagne de la projection de films sur la vie dans les tranchées, consacre un espace aux supports photos du début du 20e siècle et aborde le sort des enfants et des ados pendant le conflit.
À découvrir aussi, entre autres, une palissade de portraits en hommage aux "poilus". ■

Angers
Du 28 juin au 30 août, médiathèque Toussaint. Renseignements 02 41 24 25 50 ou www.musees.angers.fr

Photo d'une famille pour le soldat au front.

DÉPÔT JEAN-LOUIS DUPOND

Repas de fête (détail) de Katarina Kudelova.

CAMILLE MASSON

"Îles urbaines" mélange art et patrimoine

"Îles urbaines", c'est, dès le 21 juin, un nouveau parcours d'art contemporain à Angers pour découvrir gratuitement les créations artistiques inédites de cinq artistes. Le travail d'Elsa Tomkowiak sera présenté à l'abbatiale du Ronceray et celui d'Étienne Bossut au château d'Angers. Nicolas Guiet proposera une installation sur le mur de la tour Saint-Aubin, côté place Saint-Éloi, alors que les œuvres de Katarina Kudelova et Pierre-Alexandre Remy seront visibles au jardin des Plantes, respectivement dans la volière et sur le plan d'eau.
En marge de l'exposition, parcours à vélo tous les dimanches matin, ateliers autour de la pratique de Nicolas Guiet pour les 6-12 ans, visites thématiques sur l'art contemporain et le patrimoine, et au jardin des Plantes… ■

Angers
Du 21 juin au 21 septembre. www.angers.fr/ilesurbaines

Rencontre textile de deux cultures

Ficelles de papier nouées et papier de riz torsadé, de Kakuko Ishii.

ISHII@KAKUKO ISHII

La première édition d'Asie Europe / Art textile contemporain s'était tenue en 2011 à Angers. Cette année, dix-huit artistes européens et dix-sept japonais s'y retrouvent pour l'acte 2 et confrontent leurs techniques : tissage, tressage, couture, broderie, shibori, impression…
La palette des matériaux utilisés s'annonce également variée, du textile au papier, en passant par le verre, la nacre, le bois. ■

Angers
Du 28 juin au 4 janvier, musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. Jusqu'au 21 septembre, tous les jours de 10 h à 18 h. 3 et 4 euros ; gratuit, moins de 26 ans. www.musees.angers.fr

Artistes et Trélazéens déambulent aux Allumettes

Les 13 et 14 juin à Trélazé, la manufacture des Allumettes s'ouvre au public pour deux spectacles déambulatoires.
Sous la conduite de la compagnie Banquet d'avril, une centaine de Trélazéens présenteront le fruit du travail réalisé en atelier depuis six mois. Théâtre, cinéma, chant, arts plastiques et street art sont au programme, avec également la participation de l'école de danse et du bagad de Trélazé.
"À l'origine de ce projet, il y a la volonté d'associer les habitants à une démarche de conservation et de valorisation de l'histoire des Allumettes", explique Monique Hervouët, directrice artistique de Banquet d'avril. En effet, le site, où l'activité industrielle a pris fin en 1981, doit prochainement être transformé pour laisser place à un ensemble de logements sociaux aménagé par le Toit angevin.
Le bailleur, la Ville de Trélazé et la Direction régionale des affaires culturelles sont d'ailleurs associés au projet de valorisation de l'histoire des Allumettes.
Dans ce cadre, un large travail de recueil de la mémoire ouvrière a déjà été effectué. Il sera restitué pendant les déambulations, avec la lecture-spectacle de témoignages d'anciens employés.
"La manufacture des Allumettes occupe une place importante dans l'histoire industrielle de la ville. Elle fut le lieu de vrais progrès sociaux, illustrant même une forme d'idéal du travail ouvrier, conclut Monique Hervouët. Il est important que ce patrimoine soit aujourd'hui transmis." ■

Trélazé

Les 13 et 14 juin à 19 h 30 aux Allumettes, rue Jean-Jaurès à Trélazé.
Spectacle gratuit sur réservation au 06 89 08 43 38.

Des arts à voir, à écouter, etc.

Pour sa 12e édition, le festival Aux Arts etc. est de retour au vallon de la Veillère, face à la Sarthe à Écouflant, pour deux jours de découvertes artistiques et spectacles gratuits les 28 et 29 juin.
Artiste invitée, Aurélie Mathigot lancera les festivités le 28 juin à 18 heures, avec l'inauguration de l'arbre du festival qu'elle a recouvert de laine, dans sa spécialité de tricot et crochet, avec le concours des habitants mobilisés lors d'ateliers initiés dès le mois de février. Pique-nique et musique seront ensuite au programme, avec trois concerts à suivre à partir de 19 h 30 : Har Mar Superstar (groove et soul), Terminal 12 (bazar électro) et Tigra Machazof (chanson).
Puis le 29 juin, les animations s'enchaîneront dès 11 heures, avec cinq compagnies de rue. Il y aura de la fanfare avec À la gueule du ch'val, de la clownerie avec la compagnie La Chouing, du cirque avec Les Sélène, du spectacle musical avec La Fausse Compagnie, de la poésie acrobatique avec La Minie-Cie. Sans oublier également le retour des "arts promptus", pour de multiples surprises et découvertes concoctées par des artistes amateurs et professionnels. ■

Écouflant

Plus d'infos sur www.auxartsetc.fr

À la gueule du ch'val.

D. PERRIN

Le Quatuor.

DIDIER PALLAGÈS

Rendez-vous estival avec le festival d'Anjou

Du Plessis-Macé, à Saumur en passant par Cholet, Doué-la-Fontaine et Angers, le rendez-vous théâtral et estival du Grand Ouest propose une quinzaine de représentations, de prestigieuses têtes d'affiche et de grands auteurs. L'occasion, jusqu'au 5 juillet, d'applaudir Robin Renucci, François Morel, Éric Métayer, Jean-Luc Moreau ou encore l'équipe du Quatuor dans sa tournée d'adieu et de retrouver les textes de Molière, Victor Hugo, Beaumarchais, Ionesco...
Le jeune public est quant à lui particulièrement attendu le 25 juin au château du Plessis-Macé pour Mister Doudou de Katina Loucmidis (à partir de 9 mois). Quant au concours des compagnies, il se tiendra du 30 juin au 4 juillet, toujours au château du Plessis-Macé. ■

Renseignements 02 41 88 14 14.
www.festivaldanjou.com

Dix soirées concert avec Tempo Rives

Rendez-vous musical incontournable de l'été, le festival Tempo Rives va s'installer sur les rives de la Maine, du 13 juillet au 19 août. Au total, dix soirées concert sont organisées. Objectifs : réunir des têtes d'affiche de la scène internationale tout en confiant les premières parties aux groupes angevins émergents sélectionnés lors du tremplin des 26 et 27 février derniers. Sur scène, tout commencera à l'issue du traditionnel feu d'artifice tiré le 13 juillet pour la fête nationale avec le grand show dansant de Black Rooster Orchestra. Afro-beat, electro hip-hop, folk psyché, pop-world, rock, soul jazz, slam, funk, blues seront également de la partie tout l'été. Nouveauté cette année, les deux dernières dates des 14 et 19 août seront déplacées promenade Yolande-d'Aragon (vers le parc Balzac), histoire de profiter au maximum des bords de la rivière. À noter enfin, le concert de Djazia Satour sera donné place de l'Europe à Monplaisir, le mardi 29 juillet. Une soirée toujours prisée, concoctée en étroite collaboration avec les services, associations et habitants du quartier. ■

Programme complet sur www.angers.fr/temporives

Première édition de Tempo Vigne le 13 juillet

Vendredi 13 juillet, le parvis du théâtre Le Quai à Angers accueille la première édition de Tempo Vigne, en prélude au lancement le soir-même du festival Tempo Rives. De 10 h à 18 h, une trentaine de vignerons indépendants de l'Anjou et du Saumurois proposeront la dégustation de près de quatre-vingt-dix appellations de ces terroirs. Également sur place : restauration avec des producteurs locaux (de 12 h à 15 h), musique avec le groupe Dab Dixie, jeux en bois, quiz, animations par le musée de la vigne et du vin.

Coup d'envoi le 13 juillet sur les bords de la Maine.

FABIEN TIJOU

en bref

DR

La Flûte enchantée

Reprise d'une production d'Angers Nantes Opéra, créée en 2006. Envols, trappes, explosions : les metteurs en scène Patrice Caurier et Moshe Leiser mettent toute la magie du théâtre au service du génie de Mozart. Grand-Théâtre, les 13 et 17 juin à 20 h, le 15 à 14 h 30. 10 à 60 euros.
www.angers-nantes-opera.com

Le Tout pour le Tout

Rendez-vous du 12 au 17 juin pour le festival de théâtre amateur angevin Le Tout pour le Tout, à la maison de quartier Quart'Ney. Au programme, des représentations dans le théâtre, chez l'habitant, des impromptus à ciel ouvert et de nombreuses animations. Ouverture des festivités le 12 juin avec une parade en fanfare, au départ du jardin du Mail à 18 h 15. 4 euros par spectacle, pass festival de 15 à 20 euros.
www.letoutpourletout.org

La Nuit de l'orgue

À l'occasion de la fête de la musique, récital non-stop retransmis sur écrans, le samedi 21 juin, de 21 h à minuit, dans la cathédrale Saint-Maurice avec Henri-Franck Beaupérin, titulaire des grandes orgues de la cathédrale d'Angers, Vincent Grappy, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Blois et le lauréat du grand prix d'orgue Florentz 2014.

Concert symphonique

Œuvres d'inspiration romantique signées des compositeurs Doryan-Emmanuel Rappaz, Frelon et Debussy interprétées par Felicita Marockinaite, harpiste, Éléonore Desportes, hautboïste, Anthony Fournier, violoniste, sous la baguette du chef d'orchestre Pierre-Antoine Marçais. 5 à 18 euros. Le 24 juin à 20 h 30 au Grand-Théâtre.

Printemps des orgues

Clôture du 22e printemps des orgues le 3 juillet en deux parties. Concerto de Brahms imaginaire, orgue quatre mains et piano quatre mains à 20 h à la cathédrale Saint-Maurice ; puis concert autour du double-piano Pleyel à 21 h 30 au Grand-Théâtre. 14 à 26 euros.
www.printempsdesorgues.fr

L'aventure des Accroche-cœurs

Pour leur 16e édition, les Accroche-cœurs se dérouleront les 12, 13 et 14 septembre.
www.angers.fr/accrochecoeurs

De Simple Minds à Tom Jones, c'est le festival Estival

La diversité est encore une fois à l'honneur pour la 16e édition du festival Estival de Trélazé, qui offre l'opportunité rare de découvrir sur scène des têtes d'affiche internationales lors de concerts gratuits. Le ton sera donné dès la soirée d'ouverture, le 27 juin au parc du Vissoir, avec le groupe Simple Minds dont les tubes new wave résonnent toujours à l'antenne des radios. Sur la même scène se produiront également Sylvie Vartan le 2 juillet, la Tropical Family le 3 (Louisy Joseph, Sheryfa Luna...), le NRJ Music Tour le 10 suivi d'une soirée "années 80" le 11 avec Émile et Images, prolongée par un feu d'artifice.
Du côté de l'Arena Loire, il y en aura pour tous les goûts, du 6 juillet au 28 août, avec des concerts de soul, jazz et classique. Sans oublier, côté chanson, la venue de Corneille le 19 juillet.
À noter : deux concerts à l'église Saint-Pierre (programme baroque le 29 juin et sonates de Bach le 13 juillet), puis un retour au parc du Vissoir à ne pas manquer pour la soirée de clôture, le 30 août, avec le crooner Tom Jones. ■

Simple Minds.
DR

Trélazé
Programme complet sur www.trelaze.fr

Conférence, spectacle, musique : un beau début d'été à la Ranloue

À Saint-Barthélemy, les Temps d'été à la Ranloue prennent le relais des Écofolies pour lancer la saison estivale par des moments d'échanges et de découvertes gratuits et ouverts à tous. Le thème environnemental reste toutefois bien présent, avec le 18 juin une conférence de Jean Jouzel, climatologue membre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (à 20 h 30 au THV).
Puis le 20 juin, rendez-vous dans les jardins de la Ranloue pour la grande braderie de la médiathèque (à partir de 17 h), des jeux en bois présentés par Ludo Ludam, le spectacle Bottes de prince et bigoudis par la compagnie Loba (18 h), un apéro sous les arbres suivi d'un concert de Niobé (20 h). ■

Niobé.
MARC CHEVALLIER

Saint-Barthélemy-d'Anjou
Renseignements au 02 41 96 14 90 ou www.thv.fr

Les Traver'Cé accueillent Femi Kuti

YOURI LENQUETTE

Après une tournée mondiale en 2013, le chanteur nigérian Femi Kuti revient en France pour les Traver'Cé musicales, les 5 et 6 juillet.
Cet artiste engagé et bouillonnant, nourri de jazz et de funk, bercé au son de l'afro-beat de son père Fela, trouve naturellement sa place dans ce festival cultivant le métissage musical depuis dix éditions.
Métissage, rencontres et convivialité composent en effet l'ADN de ce rendez-vous familial et gratuit dont la programmation offre une place aux inspirations les plus diverses : de l'afro-électro de Mamani Keita, à la musique en déambulation de la fanfare À la Gueule du Ch'val, en passant par les voix tsiganes de Urs Karpatz ou l'électro balkans swing de Rona Hartner et Dj Tagada... Pour fêter les dix ans du festival, rendez-vous le samedi à la tombée de la nuit avec le Chroma Klub et une surprise visuelle et musicale unique. ■

Les Ponts-de-Cé
Concerts le 5 juillet à partir de 18 h, le 6 juillet à partir de 15 h dans les douves du château. Jeux traditionnels et insolites pour petits et grands. Gratuit. Programme sur www.ville-lespontsdece.fr

Triathlon d'Angers
Les 19 et 20 juillet, parcours sur les bords de Maine, dans le centre historique d'Angers et dans le quartier de la Doutre. Animations place de La Rochefoucauld.
www.triathlonangers.fr

Trail des Ragondins à Cantenay-Épinard

Le 15 juin, sur les chemins longeant la Sarthe, la Mayenne et la Veille Maine. Au programme : circuits de 37 et 17 km, courses de 9 et 5 km également ouvertes aux duos valides/handicapés. Parcours de 9 km pour les amateurs de randonnée pédestre et marche nordique. Renseignements et inscriptions
traildesragondins.free.fr

Décanation
Le 30 août, rendez-vous avec les grandes nations de l'athlétisme et les meilleurs athlètes internationaux, au stade du Lac-de-Maine à Angers.

Triathlon de Feneu
Le 14 septembre sur le site de Port-Albert pour la septième édition de ce rendez-vous proposant trois niveaux de difficulté. Informations et inscriptions sur **www.feneu.com**

Tournoi de basket Pro Stars
Du 17 au 20 septembre, les 19 et 20 à l'Arena Loire de Trélazé.
www.prostars.fr

L'ÉTÉ
VOUS
ÊTES
BIEN
À
ANGERS
FESTIVAL TEMPO RIVES, AQUAVITA,
SON ET LUMIÈRE, PARC TERRA BOTANICA...
RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE ESTIVALE DE LA
VILLE D'ANGERS SUR WWW.ANGERS.FR
Angers
ANGERS L'ÉTÉ
+ JE LA DÉCOUVRE
+ ELLE ME SURPREND
Ville d'Angers/Angers Loire Métropole – Direction Information Communication | INSIGHT | Photos : Shutterstock | Mai 2014